

Affaire suivie par :
Aurélie BOULAIRE
Tél : 02 47 60 77 51
Adasen37@ac-orleans-tours.fr

25 rue de la Milletière
CS 97253
37072 Tours Cedex 2

Tours, le 19 janvier 2026

Le Recteur,
Chancelier des universités

à

Mesdames les Inspectrices d'Académie, Directrices
académiques des services départementaux de
l'Education nationale et Messieurs les Inspecteurs
d'Académie, Directeurs académiques des services
départementaux de l'Education nationale

Monsieur le Président de l'Université d'Orléans

Monsieur le Président de l'Université de Tours

Objet : Liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école d'application – Rentrée 2026

Référence : Décret n°74-388 du 8 mai 1974 modifié par le décret n° 91-39 du 14 janvier 1991

I. ETABLISSEMENT DES CANDIDATURES

La demande d'inscription sur la liste d'aptitude de directeur d'école d'application devra être établie en un seul exemplaire sur le modèle joint en annexe, accompagnée d'une copie des rapports d'inspection.

II. CONDITIONS

Le décret n°74-388 du 8 mai 1974 modifié définit les conditions d'inscription.

Peuvent être inscrits sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école d'application les instituteurs et professeurs des écoles âgés de trente ans au moins, justifiant de huit années de services en cette qualité d'instituteur ou de professeur des écoles, et titulaires du certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur professeur des écoles maître formateur.

Les conditions d'âge et d'ancienneté de service requises des candidats s'apprécient au 1^{er} octobre de l'année au titre de laquelle est établie la liste d'aptitude.

Les huit années d'exercice exigées doivent avoir été effectuées à temps complet en qualité de titulaire ou stagiaire, à l'exclusion de tout service de remplaçant, suppléant ou auxiliaire.

III. TRANSMISSIONS DES CANDIDATURES

Les candidatures issues de votre département, accompagnées des rapports d'inspection, devront parvenir au Cabinet de la DSDEN de l'Indre-et-Loire, pour le **vendredi 13 février 2026**, revêtues de votre avis motivé.

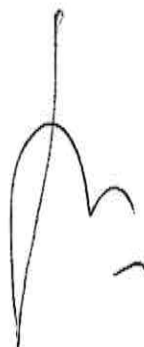
Le cas échéant, un état néant sera à retourner pour la même date.

Vous voudrez bien vérifier que les candidats remplissent les conditions requises et viser le décompte des services sur la page 1.

IV. VACANCE DE POSTE

Vous trouverez, en annexe, la liste indicative des postes vacants pour la rentrée scolaire 2026.

**Pour le Recteur et par délégation,
Le Secrétaire Générale de l'Académie,**



Ivan GUILBAULT

**POSTES VACANTS
A LA RENTRÉE SCOLAIRE 2026**

DIRECTEUR D'ÉCOLE D'APPLICATION

DEPT	Postes vacants
18	Néant
28	Ecole maternelle d'application St Exupéry de Luisant
36	Néant
37	0371655Y EPA Dolto Fondettes
41	Néant
45	Néant

NB : D'autres postes sont susceptibles de devenir vacants

